



27 mai 2014

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 20 mai 2014**

Etaient présents : Henri DORBON ; Pierre BEIRNAERT ; Jean-Pierre SOREL ; Laetitia DEPIERRE ; Laurent DIMANCHE ; Monique WUNDERLE ; Sabrina DUMONT ; Christian FRENOIS ; Hélène JOUVENCEAU ; Emmanuel BAVEREL.

Absente excusée : Sylvie MOREL ;

Secrétaire de séance : Laurent DIMANCHE

Redevance assainissement 2014 – 2015

Le conseil municipal après délibération fixe la redevance d'assainissement part communale, pour la période du 01 mai 2014 au 30 avril 2015, à 45 € la part fixe et à 1,25 € par m³ d'eau consommé, la part variable. Les modalités de recouvrement restent identiques à la délibération du 28 février 2005.

Pour information la redevance pour modernisation des réseaux de collecte (en fonction des m³ d'eau consommés) sera facturée en plus pour l'Agence de l'Eau et reversée à cette dernière.

Informatique, changement de logiciel

Le maire explique que suite à la mise en œuvre du programme de simplification et de modernisation de la gestion budgétaire et comptable menée par la DGPIP (direction Générale des Finances Publiques) il y a lieu soit de faire évoluer soit de changer le logiciel de la commune afin d'être opérationnel.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents donne pouvoir au maire pour consulter et choisir la meilleure solution.

Restauration œuvres d'art. Demande de subvention 2014

Le conseil municipal vu sa délibération en date du 05 septembre 2012 concernant la restauration d'œuvres d'art, et afin de conserver le patrimoine de la commune, décide de faire restaurer des objets mobiliers selon devis présentés du Centre Régional de Restauration et de Conservation des Oeuvres d'Art, et d'inscrire le projet dans l'opération de valorisation ouvrant droit aux subventions du Conseil Régional, soit l'opération « Splendeurs baroques dans le pays du Revermont » qui se déroulera durant l'été 2014 ; Cette délibération annule la délibération du 19 novembre 2012 concernant les mêmes œuvres avec les mêmes restaurations mais les devis se montaient à un total de 29 781,11 €, alors que les derniers devis s'élèvent à montant total de 23 867,01 HT.

Correspondant Défense

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents désigne Monsieur Christian FRENOIS, correspondant défense pour la commune de Vadans.

Commission communale des impôts directs

L'article 1650 paragraphe 3 du Code Général des Impôts précise que la durée du mandat des membres de la Commission Communale des Impôts Directs est la même que celle du mandat du conseil municipal et que de nouveaux commissaires doivent être nommés du fait du renouvellement des conseils municipaux.

Le conseil municipal dresse une liste de 12 membres titulaires et 12 membres suppléments qui sera envoyée aux services des impôts, mais seulement 6 titulaires et 6 suppléments seront retenus :

Titulaires : OGIER Luc, propriétaire sur la commune et domicilié à l'extérieur ; MARCHAL Jean-Marie ; PUFFENEY Frédéric ; WIDMER Danièle ; BEIRNAERT Pierre ; GARDET Maurice ; DUCHENE René ; DEPIERRE Laetitia ; BAVEREL Emmanuel ; FRENOIS Christian ; DIMANCHE

Laurent ; WUNDERLE Monique.

Suppléments : WIDMER Gérard ; DORBON Joseph ; RAHON Christophe ; MULLER Valérie. DIMANCHE Chantal ; GARDET Bernadette née DOURLLOT ; MARCHON Jean ; LAPORTE Gilles ; SANTI Marie-Louise ; REBOUILLAT Joël ; DURET Isabelle ; CLAIRET Pascal propriétaire sur la commune et domicilié à l'extérieur.

Décision modificative n° 1 Budget lotissement Les Perchés, exercice 2014

Le conseil municipal décide la modification suivante sur le budget lotissement Les Perchés, exercice 2014 : Section de fonctionnement : recettes : compte 002 : 44 589 €. Dépenses : compte 023 : 44 589 €.
Section d'investissement : recettes : compte 021 : 44 589 €. Compte 1641 : 3 502 €. Dépenses : compte 001 : 48 091 €.

Traverse d'agglomération

Suite au projet et la révision à la baisse des subventions, le conseil décide de monter des dossiers de consultation et charge le maire de lancer le dossier.

Travaux de sécurisation route de Molamboz. Demande de subvention

Le conseil municipal décide de demander une subvention de 3 000 € au député Jean-Marie SERMIER dans le cadre de la réserve parlementaire pour financer des travaux de sécurisation sur la route de Molamboz dont le montant s'élève à 30 206 € HT.

Entretien Espace Liberté.

Suite aux problèmes rencontrés concernant l'entretien des locaux de l'Espace Liberté et le courrier adressé au conseil municipal par les responsables de l'activité tennis de table de la MJC, le conseil municipal reconnaît que la situation n'est pas parfaite et que le nombre d'utilisateurs du bâtiment « Espace Liberté » ne facilite pas le suivi de l'entretien des différents locaux. Après débat et différentes interventions, il a été conclu que les locaux utilisés lors d'activités par l'association MJC doivent rester propres. La convention est la règle à moins que l'association MJC ne décide de la dénoncer en vertu de l'article 15. Le maire est chargé de l'application de ladite convention. Le maire fera une réponse écrite à ce courrier et copie sera adressée au président de la MJC.

Bureau de vote

Constitution de bureau pour les élections européennes.

Informations

Manifestations prévues dans la commune au cours de l'année 2014 :

- 14 juin course cycliste dans Vadans
- 15 juin : course cycliste Challenge Est Cadets, parcours plusieurs tours sur la journée, Départ Villette, arrivée Vadans, en passant par Saint-Cyr.
- 28 juin : inauguration Place 19 mars 1962
- 04 juillet : fête de la musique par le MJC
- 20 juillet : spectacle de rues avec le Punding Théâtre, en soirée
- 15 août : pétanque par la MJC
- 20 août ou 21 suivant météo : opéra promenade par l'ensemble Justiniana.
- 28 septembre : fête du Biou
- 11 octobre : en soirée : Cabaret des locales, par le Punding théâtre.

Communauté de communes

Le maire informe que des membres des conseils municipaux peuvent faire partie des commissions de la communauté de communes. Se présentent :

Affaires sociales : Henri DORBON

Environnement, énergies : Christian FRENOIS

Aménagement territoire : Henri DORBON

Tourisme Culture Pierre BEIRNAERT, Hélène JOUVENCEAU

Sports : Laurent DIMANCHE

Développement économique : Emmanuel BAVEREL

Le secrétaire de séance,
L. DIMANCHE



Le Maire,
H. DORBON

